

CANAL BANNEGON

n° 21 - juillet 2019

Madeline De Mille



CANAL BANNEGON
n°21 - juillet 2019

Édité par
La Commission communication
de la commune de Bannegon

Directeur de la publication :
Claude DESOBLIN

Dépôt légal :
2ème trimestre 2019

Membres de la commission :
Philippe ANDRÉ,
Jérôme BILBEAU,
Bénédicte BONNET,
Valérie CAMPOS,
Claude DESOBLIN,
Madeleine MALIN,
Serge MORAT,
Laurent PICO,
Brigitte ROLLET.

Mise en page :
Morgane ANDRÉ

Image de couverture :
Madeleine MALIN

Photos/Images :
Un peu tout le monde
Pixabay
Iconfinder

LE MOT DU MAIRE

Chers concitoyens. Comme vous l'avez constaté, un nouvel employé communal Monsieur Aurélien POINTEAU s'active depuis le 1^{er} avril 2019 pour assurer l'entretien de notre commune, ceci en prévision du départ à la retraite fin 2019 de Monsieur Daniel BONNET après plus de 33 années au service de notre communauté.

Pour le numérique : enfin la montée en débit cuivre est opérationnelle. La réunion publique du 17 juillet 2019 a eu lieu à la salle des fêtes de Bannegon, en présence des représentants d'Orange et de Berry Numérique, vous permettant de poser toutes les questions et en obtenir les réponses.

Routes communales : suite à la restitution de la compétence voirie par la communauté de communes à notre commune, j'ai demandé au CIT service routes du département de diagnostiquer et de classer par ordre de priorité les éventuels travaux. Ce rapport doit me parvenir au cours du 3^{ème} trimestre 2019. Ainsi nous pourrons établir un planning suivant les possibilités financières de notre commune.

Le 14 juillet, le feu d'artifice, différent des autres années, a été tiré au pont de la Rochelle accompagné de la mélodie des cors de chasse, précédé de la retraite aux flambeaux. Il faut noter qu'après le bouquet final, le public présent a manifesté sa satisfaction par ses applaudissements.

Je vous souhaite une bonne lecture de votre Canal Bannegon.

Claude DESOBLIN
Maire de Bannegon

MAIRIE DE BANNEGON

☎ | 02.48.61.83.61
@ | mairie.bannegon@wanadoo.fr
🌐 | http://www.bannegon.fr

Horaires d'ouvertures :

Lundi : 13h30 à 17h30
Mardi : 13h30 à 17h30
Jeudi : 8h00 à 12h15
Vendredi : 8h00 à 12h15

AGENCE POSTALE

☎ | 02.48.56.79.80



Horaires d'ouvertures :

Lundi : 13h45 à 17h00
Mardi : 13h45 à 17h00
Jeudi : 8h45 à 11h30
Vendredi : 8h45 à 11h30

Vous pouvez consulter l'intégralité de l'arrêté du 18 juin 2019 portant sur la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle suite aux mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols du 1^{er} juillet 2018 au 31 décembre 2018, à la Mairie.

L'ANNUAIRE DES ENTREPRISES BANNEGONNAISES

BAR / RESTAURATION

LE SAGONIN

Bar restaurant
Place Saint-Georges
Tel : 06 34 19 48 03

MOULIN DE CHAMÉRON

Hôtel / Restaurant
Chaméron
Tel : 02 48 61 83 80

BOULANGERIE PÂTISSERIE

MAHIEU PATRICK

Rue de la Mairie
Tel : 02 48 61 83 45

COIFFURE

SASU CHRISTINE AUBRUN

Mardi tous les 15 jours
Place Saint-Georges
Tel : 06 62 91 00 15

ENTRETIEN ESPACES VERTS

CHARPY GÉRARD

Le Rhimbé
Tel : 06 72 03 49 63

GITE / CAMPING

LA FERME DU PONT DE SARGY

gîte rural - camping à la ferme -
table d'hôtes - piscine
Picq Laurent
Le Pont de Sargy
Tel : 02 48 61 84 02

LOISIRS

MAUPIED SOPHIE

Écurie la Prée des Veaux
3, allée de la Prée des Veaux
Tél : 06 64 96 49 79
mail : ecuriedelapree@outlook.fr

MÉCANIQUE AUTOMOBILE

NOUAUD JEAN-CLAUDE

Réparation automobile
La Croix Bodin
Tel : 06 74 07 38 80
mail : jclaudemeca@hotmail.fr

PRODUCTEURS LOCAUX

LES JARDINS DU BERRY

Confitures - miel - pâtes de fruits
- pain d'épices
Fattie et Guillaume AVON
22 Le Rhimbé
Tel : 06.62.32.54.85
07.50.27.24.87

AUX THIOTS LÉGUMES

Jamet Jean Marc
Les Thiots
Tel : 06 01 30 16 48

RETOUCHE - COUTURE

INSTANT COUTURE

Atelier de retouches - cours -
vente de kit
Laetitia Boureau
2 la Brot au Chat
Tel fixe : 02 48 61 80 23
Tel portable : 06 86 06 13 31

**Un oubli, une erreur ?
N'hésitez pas à le signaler en
Mairie afin que nous puissions
effectuer la correction dans le
prochain Canal Bannegon.**



SOIREE TRUFFADE DU 13/04/2019

A notre grand désespoir, nous avons dû annuler notre soirée par manque de participants. En effet, 39 inscrits que nous remercions, pas suffisant pour pouvoir maintenir cette activité. Que faut-il faire ? C'est une question qui reste à ce jour sans réponse, si vous avez des idées n'hésitez pas à nous en faire part.

Comme vous avez peut être pu lire dans la presse locale, après concertation avec les maires des différentes communes concernées, une liste de personnes ciblées entre 17 et 50 ans a été établie. Un courrier leur a été adressé par le SDIS leur expliquant la situation du centre de secours de Bannegon et l'engagement sapeurs pompiers.

SOIREE RECRUTEMENT LE 20/06/2019



Le personnel de Bannegon a ensuite procédé à un porte-à-porte afin de sensibiliser ces éventuelles recrues et les inviter à cette réunion d'information. Cette dernière a eu lieu à la salle des fêtes de Bannegon et une douzaine de personnes ont répondu à notre appel dont une a signé le soir même sa demande d'engagement. Nous espérons tous que d'autres feront de même pour la survie du centre.

Bonne nouvelle, au 1 juillet 2019 nous comptons deux nouveaux pompiers à Bannegon :
 - Jordan MICHEL de Bannegon,
 - Arnaud ROULIN de Thaumiers.
 Nous leur souhaitons la bienvenue.

DATES A RETENIR

- 22 septembre 2019 : passage à Bannegon randonnée moto organisée par les sapeurs pompiers de Charenton avec un ravitaillement à la caserne de Bannegon
- 14 décembre 2019 : Sainte-Barbe

Bénédicte BONNET

ASSOCIATIONS GENERATIONS MOUVEMENT : CLUB REFLET D'AUTOMNE

Point sur les activités du second semestre 2019 :

- 4 septembre 2019 : Restaurant et sortie plein air
- 11 septembre 2019 : Concours de pétanque Thaumiers – Bannegon
- 10 novembre 2019 : Repas de fin d'année
- 7 décembre 2019 : Assemblée Générale

Le club a été récompensé au concours national Générations Actions en partenariat avec la MSA. Sur 35 dossiers étudiés, 11 ont été sélectionnés, dont celui de Bannegon pour : l'action les jardins de Victorine (actions originales, innovantes avec une ouverture à l'extérieur), lutte contre l'isolement et la promotion de la santé, en partenariat avec la MARPA de Charenton du Cher et le Crédit Agricole Centre Loire.

*La Présidente
 Arlette DESOBLIN*

DANS CE NUMÉRO :

- Page 2** - Le mot du Maire
- Page 3** - Les événements à venir
 - Bannegon aime le théâtre
- Page 4** - Communiqué du SIAB3A
- Page 5** - Nouvel atelier mécanique
 - Travaux au Rhimbé
- Page 6/7** - Visages, village : le goût de l'archive

- Page 8** - Installation d'un arrêt de bus au Rhimbé
 - Travaux de sécurisation
 - Boîte aux lettres
 - L'Épinoche de Bannegon
- Page 9** - Arrivée de la fibre à Bannegon
 - Résultats des élections européennes
 - Fête de la Saint-Georges
- Page 10** - Sapeurs pompiers de Bannegon
 - Générations mouvement
- Page 11** - L'annuaire des entreprises

ÉVÉNEMENTS À VENIR

MAIRIE :

23 novembre 2019 : spectacle salle des fêtes

EPINOCHE DE BANNEGON :

26 août 2019 : Concours individuel et américaine

SAPEURS POMPIERS :

22 septembre 2019 : randonnée moto

14 décembre 2019 : Sainte-Barbe

CLUB REFLET D'AUTOMNE

4 septembre 2019 : Restaurant et sortie plein air

11 septembre 2019 : Concours de pétanque Thaumiers – Bannegon

10 novembre 2019 : Repas de fin d'année

7 décembre 2019 : Assemblée Générale

Associations, clubs, entreprises vous avez des événements à venir ? N'hésitez pas à en faire part en Mairie afin de figurer dans le prochain numéro de Canal Bannegon

VIE COMMUNALE **BANNEGON AIME LE THEATRE**

Pendant les dernières vacances de Toussaint, notre salle des fêtes a ouvert ses portes à une nouvelle pièce de théâtre intitulée : Prouve que tu existes.

Interprétée par Caroline de Vial et Gérald Garnache, coproduite par le Théâtre La Carrosserie Mesnier.

Deux personnages : Sublime et Sigmund, spécialistes et diplômés en manipulation, entrent en scène pour nous apprendre à la déjouer car elle nous poursuit. La démonstration brodée de magie et d'humour accapare parfois le public qui devient acteur. Ce fut un succès. Les 65 personnes présentes ont gardé leur sourire jusqu'au bout.

Le 23 novembre 2019, l'estrade de la salle des fêtes accueillera une nouvelle mise en scène. Le prix du billet est libre. En fin de spectacle un petit cocktail vous attend pour venir discuter avec les acteurs. A très bientôt...

Madeleine MALIN



Source photo : www.magic-gerald.fr.com



Depuis 2015, le Syndicat mixte d'Aménagement des Bassins de l'Auron, l'Airain et leurs Affluents (SIAB3A) s'est vu confier la mission reconnue d'intérêt général, de reconquête du bon état écologique des quelque 750 km de cours d'eau de son territoire.

Depuis lors, avec le concours financier de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, le Conseil Régional Centre-Val de Loire et le Conseil Départemental du Cher, le SIAB3A met en œuvre un programme d'actions pluriannuelles.

En 2018, le SIAB3A s'est donc intéressé de près à un secteur du « ruisseau de Vernais », frontière naturelle entre les communes de Bannegon et Vernais.

En effet, ce ruisseau à l'eau de « qualité moyenne » présentait une dégradation notable (mais réversible !) liée à son histoire :

- Travaux de rectification de son tracé naturellement méandreux (c'est-à-dire « en boucles ») ainsi qu'approfondissement et élargissement de son gabarit, conduits en parallèle à la création du canal de Berry ;

- Piétinement prononcé des berges et du fond par les bovins, ainsi que raréfaction des arbres des rives suite à un entretien drastique.

En accord avec l'éleveur réceptif aux problèmes constatés, le SIAB3A y a fait implanter près de 1800 mètres de clôture barbelée pour empêcher l'accès direct des animaux au ruisseau et créer 4 abreuvoirs dans le but d'y maintenir le nécessaire abreuvement du bétail.



Abreuvoir aménagé pour l'abreuvement

En arrière de la clôture, la plantation de 350 jeunes arbres et arbustes reconstituera un rideau végétal dans quelques années, ceci afin d'apporter de l'ombrage (lutte contre le réchauffement et l'évaporation excessifs de l'eau).

écoulements et faciliter ainsi l'auto-nettoisement : apport de cailloux dans le fond et sur les bordures (îlots pierreux). Une deuxième jeunesse en somme pour ce bucolique petit cours d'eau !



Plantations et apports de matériaux caillouteux

Enfin, des correctifs ont aussi été apportés dans le lit du ruisseau pour y retrouver une sinuosité en basses eaux propice à un écoulement dynamique des

CONTACT :
SIAB3A
Place du Champ de Foire,
18130 Dun-sur-Auron
Téléphone : 02.48.64.32.95

Suite aux travaux pour amener la fibre jusqu'aux portes de notre commune, nous sommes ravis de vous annoncer qu'à ce jour la fibre est déployée et que le débit est désormais effectif. Vous aurez la possibilité de tester votre débit sur internet avec www.degrouptest.com où il vous suffira de mettre soit votre adresse soit votre numéro de ligne fixe afin d'être informé de votre débit.

Vous pouvez donc prendre contact avec les fournisseurs internet afin qu'ils augmentent votre débit sur la base de la fibre, sachant que l'exploitant principal de ce réseau demeure l'opérateur Orange. Toutefois seules les lignes cuivres venant de Bannegon sont concernées.

Une réunion d'informations vous a été proposée le 17 juillet en espérant qu'elle vous a été bénéfique.

Jérôme BILBEAU

RÉSULTATS DES ELECTIONS EUROPÉENNES DU 26 MAI 2019 VIE COMMUNALE



COMMUNE DE BANNEGON
 Inscrits : 197
 Votants : 126
 Blancs : 3
 Nuls : 6
 Exprimés : 117

VIE COMMUNALE FÊTE PATRONALE

Le dimanche 28 avril 2019 avait lieu la traditionnelle fête de la Saint-Georges. Au programme : brocante, manège et course cycliste. La course cycliste 3^{ème} catégorie, sur une boucle de 8,8km a été effectuée douze fois, soit pas moins de 105,6km parcourus par 39 coureurs, qui se sont élancés sur nos routes communales.



Le vainqueur est Fabien PASQUIER (US Bonny) qui remporte cette course en 2heures 32 minutes et 6 secondes, suivi par Arnaud BEAUDIN (UC Gien) qui termine quant à lui second. Bravo à tous les participants et à l'année prochaine.

Philippe ANDRÉ

Liste conduite par	Voix
M. BARDELLA Jordan	39
M. BELLAMY François-Xavier	16
Mme LOISEAU Nathalie	15
Mme AUBRY Manon	13
M. JADOT Yannick	8
M. DUPOND-AIGNAN Nicolas	7
M. GLUCKSMANN Raphaël	5
M. ASSELINEAU François	4
Mme THOUY Hélène	3
M. BROSSAT Ian	2
M. PHILIPPOT Florian	1
M. BOURG Dominique	1
M. LAGARDE Jean-Christophe	1
Mme ARTHAUD Nathalie	1
M. LALANNE Francis	1
M. DE PREVOISIN Robert	0
M. CAMUS Renaud	0
Mme MARIE Florie	0
M. TRAORE Hamada	0
M. ALEXANDRE Audric	0
M. VAUCLIN Vincent	0
M. GERNIGON Yves	0
M. HELGAN Gilles	0
Mme CAILLAUD Sophie	0
Mme DEFEL Thérèse	0
M HAMON Benoît	0
Mme TOMASINI Nathalie	0
Mme CORBET Cathy Denise Ginette	0
M. SANCHEZ Antonio	0
M. DIEUMEGARD Pierre	0
M. CHALENCON Christophe	0
M. BIDOU Olivier	0
M. PERSON Christian Luc	0
M. AZERGUI Nagib	0



En 2007 remplissant les conditions⁽¹⁾, nous avons obtenu, moyennant un aménagement de la place, que le bus du RPI prenne en charge les enfants du Rhimbé - ils étaient six à l'époque - évitant ainsi les transferts par les familles vers la mairie où est situé l'autre arrêt. En 2018 nous avons obtenu qu'il en soit de même pour les enfants se rendant au collège de Dun-sur-Auron ainsi que pour les lycéens allant au lycée à Saint-Amand-Montrond ; dans ce dernier cas il suffisait que le bus s'arrête au Rhimbé. Courant 2019 l'installation d'un abri bus est l'étape finale. Cette année il sert à deux élèves en primaire, deux collégiens et trois lycéens ainsi qu'aux parents. Le coût pour la commune - dalle plus abris - est de 3.000€. Le fleurissement et la décoration est assuré par les employés communaux

⁽¹⁾ Distant de plus de 3km du point de ramassage de la commune, pas de M/AR autorisée.

Serge MORAT

TRAVAUX TRAVAUX DE SÉCURISATION

Afin d'assurer votre sécurité la commune a dû faire abattre les aubiers situés le long du terrain de sport car vieillissant ils se cassaient et auraient pu provoquer un accident. L'arrachage des aubiers et de leur souche a été effectué par la SARL Aufort pour un montant de 4.800€ HT. Suite à cela, nous allons replanter une haie le long du passage pour aller au canal dans le cadre de l'opération : « si on plantait 2019 du Pays Berry Saint-Amandois ». Ce projet est subventionné à 50% par le Pays Berry Saint-Amandois.

Jérôme BILBEAU

ASSOCIATIONS L'EPINOCHÉ DE BANNÉGON

La société de pêche de Bannegon propose aux pêcheurs de jolis coins le long du canal pour satisfaire leur passion, outre les carnassiers : brochets, sandres, perches, black, le peuplement est très varié. Un important alevinage a eu lieu l'hiver dernier. L'entretien des 19,2km de rives est toujours effectué avec beaucoup de soins par les services de la commune. Une garde particulier de l'AAPPMA, Daniel BONNET a un oeil vigilant.

Merci aux pêcheurs et promeneurs de respecter l'environnement.

Le concours du mois de mars pour marquer l'ouverture de la pêche à la truite s'est bien passé, 48 pêcheurs sont repartis très satisfaits.

BOITE AUX LETTRES INFOS



Afin de faciliter la distribution du courrier il serait souhaitable que chacun puisse noter son nom et prénom à l'emplacement réservé à cet effet (cf. ovale rouge) sur vos boîtes aux lettres. Par avance, merci de votre compréhension

Philippe ANDRÉ

Le secrétaire de l'AAPPMA
G. BOUCHARNIN

En complément de son expérience dans le métier il fallait du courage et de l'optimisme à Jean Claude NOUAUD pour se lancer en juin 2013 dans la création à la Croix Bodin d'un atelier de réparation automobiles toutes marques, en aménageant des locaux existants mais peu adaptés.

Depuis, il a su se créer au fil du temps grâce au bouche à oreille une clientèle qui apprécie : disponibilité, qualité des travaux et prix raisonnable, certains clients n'hésitant pas à venir de Bourges ou Nevers, démontrant ainsi que son projet était viable économiquement.

Depuis septembre 2018 nouvelle étape, il a ouvert un nouvel atelier d'une centaine de mètres carrés donc bien plus grand, clair, fonctionnel et équipé de deux ponts élévateurs ce qui lui facilite le travail et permet d'améliorer sa productivité. Depuis janvier 2019, il a changé de statut, celui d'auto-entrepreneur n'étant plus adapté et il a opté pour celui d'entreprise individuelle.

Il répare aussi tondeuses, micro tracteur et tout engins à moteur. N'hésitez pas à faire appel à lui. Souhaitons lui le succès dans son entreprise !

Serge MORAT



Nouvel atelier

TRAVAUX AU RHIMBE TRAVAUX



Mi-mai animation inhabituelle Route Départementale 76 au Rhimbé ; camion, pelleuse, chargeur et leurs servants de l'entreprise LEMONIER étaient à pied d'œuvre.

Leur mission : la sécurisation des accotements selon la terminologie officielle, le busage des fossés pour les gens simples, les buses en ciment d'autrefois sont devenues des canalisations annelées en matériaux synthétique, du plastique !

Après deux semaines de travaux, 210m de canalisations annelées de diamètre 400mm étaient posées, raccordées aux réseaux existants par 5 regards, ainsi que la création de 7 avaloirs avec grilles.

Il reste à faire le bitumage des traversées de route. Le coût des travaux s'élève à 29 360€ pour lesquels une subvention du département est attendue.

Espérons qu'une fois l'espace engazonné et fleuri, les automobilistes seront enclins à ralentir pour regarder les accotements, On peut rêver !

Serge MORAT

VISAGES, VILLAGE : LE GOÛT DE L'ARCHIVE¹ (2^{ÈME} ÉPISODE)

Première partie de cet article a retrouver dans le Canal Bannegon n°20.

Il y a un quart de siècle déjà, Yann Artus Bertrand photographiait la terre vue du ciel, offrant ainsi des paysages étonnants, y compris de lieux connus mais qui, du fait de la perspective, n'étaient pas toujours reconnaissables.

La photo aérienne en deux dimensions met à plat, aplatit littéralement les reliefs, dessinant champs et cours d'eau, sommets et vallées, sans qu'on aperçoive toujours les variations de niveaux et autres dénivelés. Le paysage vu d'en haut révèle parfois, au sens photographique et visuel du terme, comme les lignes de Nazca au Pérou, déjà repérées par des archéologues au sol mais que seul l'avion a permis de rendre visible dans tous leurs mystères et leur splendeur.

Rien de tel dans les photos aériennes du village que le site de l'IGN « Remonter le temps » permet de visualiser sur écran. Nul colibri, araignée et autre singe comme dans le désert péruvien mais la comparaison d'une carte de Cassini du 18^{ème} siècle en couleur et d'une photo des années 1950 en noir et blanc, ou de la première avec celle établie le siècle suivant : plan ou photo, chaque document raconte des histoires, celle que l'on se fait des lieux en soulignant un aspect plutôt qu'un autre, celle que les administrations mettent en place avec l'aménagement du territoire, celle que les humains infligent au terroir, celle que l'agriculture réécrit selon les époques, des petites exploitations familiales aux immenses domaines.

En effet, la carte tout d'abord, puis les images vues d'avion et ensuite de satellite (voire de drone!), donnent à voir les variations, changements, le rétrécissement

des banquises comme la fin des parcelles et des bocages, la disparition des haies, comme une mémoire visuelle permettant de comparer l'avant et l'après.



Carte de Cassini (XVIIIe siècle). © IGN

Sur la carte de Cassini du bourg, rivières et forêts se distinguent dans et autour du village dont seul le château est dessiné. Les villages semblent être représentés surtout par les édifices religieux ou pas -voir l'église de Neuilly par exemple. On sent une certaine approximation dans les tracés, l'échelle et les distances comme dans les cartes de cette époque. Si la cartographie est une pratique très ancienne (l'exposition virtuelle sur le site de la BNF évoque ce qui serait la première carte au monde dessinée 2000 ans avant notre ère), en France c'est au 18^{ème} siècle que va être mise en place la formation

d'ingénieurs géographes. La carte dite de Cassini dépendant de l'Académie des Sciences et commandée par Louis XV au milieu du siècle des Lumières,

donnera à voir un territoire dont les enjeux diffèrent grandement de ce que proposait le Moyen-Age. «Les mappemondes médiévales expriment une conception religieuse du monde tandis que la carte de Cassini manifeste le souci très français de la définition des souverainetés : elle s'attache aux limites de juridictions civiles ou religieuses, aux frontières administratives ou judiciaires, au bornage cadastral et militaire ». (Exposition Histoire de la cartographie BNF).

Rien d'étonnant donc à ce que l'IGN propose sur son site les cartes qui deviendront très vite



Carte de l'État-major (1820-1866). © IGN

« officielles » : la carte sert en effet aussi à rendre visibles les limites (frontières nationales et régionales, cadastre) et il n'est pas étonnant que Napoléon, pour des raisons non militaires mais avec de fortes motivations économiques, impose le système cadastral. Il (d)écrit ainsi ses souhaits à son ministre du Trésor Mollien : « Un bon cadastre parcellaire sera le complément de mon code en ce qui concerne la possession du sol. Il faut que les plans soient assez exacts et assez développés pour fixer les limites des propriétés et éviter les procès. »

La carte de Bannegon du siècle suivant sur le site de l'IGN l'illustre parfaitement, la perspective et la perception étant tout autres : les champs sont découpés, les rivières nommées, les domaines semblent apparaître en pointillés, des verts différents permettent de distinguer les bois et forêts des autres parcelles sans doute cultivées, le « relief » est suggéré. Dans cette « carte d'état-major 1820-1866 », le canal est indiqué -envisagé on s'en souvient par le même empereur en 1807 quoique seulement construit en 1856- , mais l'on sait aussi que les cartes

peuvent tracer des limites à venir. Le canal ressemble là un peu à une fermeture éclair et les Aubry ont encore leur Y final.

On n'est plus/pas dans une certaine vision de l'espace que traduirait la carte et qui la dessine, mais dans une représentation se voulant objective et comptable. Pas d'objectifs militaires affichés malgré son nom, mais un choix de marquer les limites des possessions.

Que dire de la dernière datant de 1950 si ce n'est qu'elle est à l'époque redoublée par les premières photos aériennes dont on peut trouver le quadrillage des champs plus pictural à l'œil. Mais gardons la photo pour le prochain et dernier épisode...

Brigitte ROLLET



Photo 1950 et carte historique de 1950 © IGN

¹ Emprunts au titre d'un film d'Agnès Varda et d'un ouvrage d'Arlette Farge.